



ELECTION PRESIDENTIELLE 2022

III. Développer le plein potentiel de la pêche et de l'aquaculture

Renforcer l'attractivité du secteur

Question 11. La pêche fait face à un véritable défi générationnel, mettant en péril la pérennité de la filière. Quelles mesures et moyens, notamment en termes de communication, de formation ou de suivi des jeunes entrants, emploieriez-vous pour renforcer l'attractivité du métier de pêcheur auprès des jeunes générations et assurer le renouvellement des effectifs ?

Les réponses sont données par candidats, dans l'ordre alphabétique

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

Les métiers de la mer souffrent d'un déficit de notoriété. Il importe donc d'avoir une communication globale multi-sectorielle et non pas fragmentée. Des opérations spécifiques « expérience embarquement » peuvent être menées auprès des collégiens en prenant appui sur les lycées maritimes, mais aussi sur le réseau des stations SNSM. Les forums des métiers, principalement des villes littorales, doivent systématiquement proposer des informations sur les métiers de la mer. Enfin, il est à signaler que l'attractivité des métiers maritimes concernent plus exclusivement les zones littorales et que de nombreux jeunes peuvent être attirés par des carrières maritimes, d'où une communication nationale. Les initiatives du « Pavillon France » doivent être ainsi renforcées, en particulier celles qui utilisent des dispositifs d'information innovants. Mais, renforcer l'attractivité du secteur ne peut pas se limiter à une question de communication, même si cela est important – notamment en présentant mieux la contribution de la pêche à l'approvisionnement durable des Européens en aliments sains provenant d'habitats respectueux de l'environnement. Cela étant, le principal moyen de changer la perception des métiers de la pêche consiste à améliorer les conditions de travail et la sécurité des pêcheurs, qui doit être une priorité pour les pouvoirs publics au même rang que la préservation de la ressource. Des efforts doivent également être faits en termes de formation, afin de faciliter les passerelles entre les différents métiers de la mer. Une harmonisation au niveau européen, passant notamment par un système standardisé de formation et la reconnaissance mutuelle des qualifications et des certificats de sécurité maritime, peut également offrir des perspectives plus variées aux jeunes attirés par le métier de pêcheur.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

Le problème du renouvellement générationnel n'est pas propre à la pêche mais il s'y pose de façon accrue. La pêche est un ascenseur social mais manque aujourd'hui de moyens humains.

L'attachement des nouvelles générations à la protection de l'environnement et leur souhait d'avoir un métier qui soit cohérent avec leur valeurs nous fait penser que la question du renouvellement générationnel ne peut pas être dissociée de la gestion durable des populations de poissons et de la transition vers une pêche à faible impact.

Il faut faire en sorte que les jeunes qui souhaitent se lancer, notamment avec de la pêche à faible impact, puissent avoir accès au quota. Pour avoir accès à du quota, des jeunes pêcheurs doivent souvent acheter des bateaux vieillissants mais qui ont une antériorité de pêche à un prix bien supérieur au prix du bateau. C'est un frein important auquel il faut apporter une réponse.

Il convient de noter que la petite pêche est davantage pourvoyeuse d'emplois et il nous semble nécessaire d'accompagner prioritairement son développement, de fait, par exemple via les aides du fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). L'idée est de soutenir une pêche à taille humaine, à faible impact, avec des objectifs de durabilité à la fois environnementalement soutenable, économiquement viable et socialement équitable. Il nous semble utile de valoriser également auprès des jeunes le fait que, pour un même niveau de qualification, la rémunération dans la pêche est en moyenne plus élevée que pour des métiers à terre.

Nous souhaitons aussi renforcer la formation initiale, notamment via les lycées publics professionnels maritimes et aquacoles (LPMA).

Marine Le Pen, Rassemblement National

On ne saurait prétendre attirer des jeunes dans un métier difficile, exigeant et ayant un fort impact sur la vie familiale sans perspective solide d'avenir. Le problème essentiel est donc, d'abord, de rendre sa juste place aux pêcheurs, tout comme aux agriculteurs, dans notre société. C'est un problème de politique générale avant d'être un souci de génération. Notre domaine maritime doit être remis en valeur. Nos pêcheurs doivent bénéficier de politiques et de mesures stables qui leur permettront de faire des investissements sans avoir à s'inquiéter de la fluctuation du cadre légal et réglementaire. Sans cela, il ne peut y avoir aucun espoir d'attirer des jeunes. Une fois cette stabilité ancrée, nous verrons les verront revenir s'enrôler dans ces métiers.

Dès lors des mesures spécifiques seront être mises en place :

- Il faut casser l'image négative des métiers de la mer dans notre jeunesse. Ce sont des métiers qui peuvent être rémunérateurs avec une forte demande de recrutement et, sous réserve que l'on mène la bonne politique, un avenir très favorable. Dans une grande politique maritime de la France où l'océan devient notre nouvelle frontière, le besoin de pêcheurs, d'explorateurs des fonds marins, de scientifiques et de gens très formés sera indispensable. Nous devons offrir à cette jeunesse en mal d'absolu de Nouvelles Grandes Découvertes.
- Le nombre de lycées professionnels maritimes devra être augmenté afin de faire face au besoin de jeunes formés pour repenser notre rapport à l'économie maritime et la mise en valeur de notre ZEE. Parallèlement, nous devons aussi créer des filières universitaires et des passerelles post baccalauréat pour former les acteurs de l'économie maritime de demain. Une politique de formation continue plus intense et mieux structurée devra être mise en place afin d'assurer à la France le personnel le plus qualifié possible.

- Sur le plan de la fiscalité, Marine Le Pen propose l'exonération de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés pour les jeunes de moins de 30 ans, ce qui facilitera grandement pour les jeunes de s'établir patron pêcheur.

Emmanuel Macron, La République En Marche

Une campagne de communication autour des métiers du vivant a été lancée par le Gouvernement il y a quelques mois mettant en avant les métiers de la pêche et de l'aquaculture. Ce sont des métiers qui font sens, des métiers de passion.

Mais au-delà, il me semble que l'enseignement maritime doit être renforcé. Le ramendage et la réparation de moteurs c'est essentiel, mais il faut aussi des cours de gestion car les jeunes souhaitent souvent s'installer à leur compte. La connaissance des milieux est aussi indispensable. Il faut également parler de l'innovation, qui se déploie massivement, et qui est un facteur d'attractivité.

Certes la pêche reste un métier exigeant et difficile. En renouvelant la flotte de pêche, en relevant les standards de confort au sein des navires, nous participeront à l'attractivité des métiers.

Valérie Pécresse, Les Républicains

L'attractivité de secteur auprès des jeunes générations repose sur quatre conditions :

- (1) *Des perspectives de rentabilité sur le long terme*, lesquelles sont largement conditionnées par l'abondance de la ressource, la maîtrise des coûts d'exploitation (notamment le carburant) et des prix de vente rémunérateurs. En ce qui concerne les coûts d'exploitation, nous devons intensifier les efforts en matière d'efficacité énergétique et de développement de méthodes de propulsion décarbonnées.
- (2) *De bonnes conditions de travail et de sécurité*, qui passent notamment par la rénovation des navires vétustes.
- (3) *Une formation initiale et continue performante* afin de permettre aux pêcheurs de maximiser le potentiel des innovations dans le secteur, en matière de techniques de pêche, d'économie circulaire, d'efficacité énergétique et d'utilisation d'outils numériques et électroniques. Je modifierai la législation pour permettre notamment aux apprentis pêcheurs d'embarquer sur des navires pour être en contact direct avec la réalité du métier.
- (4) *Une capacité d'organisation collective* afin de peser dans les processus de planification de l'espace maritime, de disséminer les innovations dans le secteur et de garantir des débouchés sur les marchés. Le CNPME et les organisations de producteurs ont un rôle essentiel à cet égard.

Pour attirer des jeunes recrues, les métiers de la pêche doivent apparaître pour ce qu'ils sont déjà en large partie, à savoir des métiers modernes, requérant des compétences de plus en plus pointues et mettant en œuvre les technologies les plus avancées, notamment dans le domaine numérique, tout en offrant un contact unique avec la nature et la satisfaction de contribuer à fournir aux consommateurs une alimentation saine et de qualité avec de vraies garanties de durabilité et un impact environnemental limité. Sur la base de tels éléments, les possibilités de mener des campagnes de communication efficaces sont nombreuses

Eric Zemmour, Reconquête

Les freins à l'attractivité de la filière doivent être levés. La pêche est un métier noble et rémunérateur. Il est pratiqué par des hommes et des femmes qui ont le sens du travail et de l'effort, et qui participent à la souveraineté alimentaire française et européenne. Ils fournissent parmi les meilleurs produits qui sont mis en valeur par la grande gastronomie. L'image du métier doit valorisée auprès de tous ! Les pêcheurs français ont fait des efforts gigantesques depuis 20 ans pour exploiter durablement les

stocks halieutiques. Ils peuvent en être fiers. Ils sont au contact des éco-systèmes et détectent par d'autres voies ce qui est constaté par les scientifiques. L'image de la profession qui vit au premier titre de la mer doit s'appuyer sur cette connaissance intime et respectueuse du milieu.

C'est pourquoi pour renforcer l'attractivité des métiers de la mer, mais aussi la conscience des enjeux maritimes au sein de la population, j'adopterai une politique nationale de développement de la culture générale maritime. Pour ce faire, je m'appuierai sur l'enseignement primaire, secondaire et professionnel. J'introduirai les enjeux maritimes et stratégiques dans les programmes et déploierai le brevet d'initiation à la mer dans tous les départements. Je créerai un lycée professionnel maritime en PACA, et j'augmenterai les places en internat dans les autres lycées. Dans certains territoires d'outre-mer, je propose de créer une école internationale des métiers de la pêche. Je pense par exemple à l'arc caribéen qui pourrait profiter du savoir-faire français en la matière. Je m'appuierai sur le dispositif d'enseignement existant et augmenterai fortement sa capacité d'accueil.

Dans chaque région littorale de métropole et d'outre-mer, le nombre de places offertes dans les lycées professionnels maritimes et équivalent sera doublé en cinq ans. Il faut en effet former plus de jeunes car ceux-ci restent moins longtemps dans le métier. Il faut favoriser leurs parcours hybrides alternant des périodes à terre et en mer. Une modernisation du régime social des marins, l'Enim que je veux préserver et moderniser, permettra de prendre en compte ces nouvelles modalités de travail.

Mais pour redonner de l'attractivité au métier, ce n'est pas l'Etat qui fera tout. La filière doit donner à voir les réussites sociales, entrepreneuriales et technologiques. Elle doit améliorer les conditions de travail à bord et réduire la dangerosité de certains métiers.

Plus largement, car le problème de l'attractivité de votre secteur est transposable aux autres métiers embarqués, je souhaite que tous les marins français retrouvent la fierté de leur état, de leur profession et du fait d'arborer le pavillon tricolore sur leurs navires, sur tous les océans. Ce sentiment est légitime, du matelot au capitaine, du salarié, de l'indépendant et du patron embarqué. Dans cette perspective, je veux renforcer les organes et les symboles qui font l'identité de la profession, ainsi que la solidarité interne autour du régime de l'Enim.

Question 12. De plus en plus de bateaux de pêche sont immobilisés le long du quai, faute d'équipage. Quelles solutions de court terme envisagez-vous pour permettre aux entreprises de pêche de faire face à cette pénurie de main d'œuvre ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

Les problèmes structurels qui handicapent le secteur depuis plusieurs années nécessitent une politique au long cours qui ne pourra pas, par définition, porter ses fruits immédiatement. Renforcer l'attractivité du secteur, mieux aider les jeunes qui s'installent, développer des nouvelles filières de distribution, pérenniser l'activité par une gestion durable de la ressource : toutes ces mesures contribueront à résorber la pénurie de main d'œuvre dans le secteur. De même, un partenariat fort avec les missions locales doit être créé pour identifier les jeunes qui pourraient par le biais du dispositif « contrat d'engagement jeune » s'engager dans un parcours professionnel. Il serait ainsi créé un « contrat d'embarquement jeune » doté de moyens et d'accompagnement.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

Il n'y a pas de solution miracle au manque de main d'œuvre dont souffre la pêche. La protection de la petite pêche semble une piste pourvoyeuse d'emplois et protectrice de l'environnement à la fois. Elle permet aussi des sorties en mer plus courtes et donc un meilleur équilibre entre vie familiale et vie professionnelle. Nous souhaitons aussi renforcer la formation professionnelle à la pêche dans le cadre de la formation continue et de reconversions : il n'est jamais trop tard pour devenir marin-pêcheur.

Marine Le Pen, Rassemblement National

D'abord, tous les patrons pêcheurs bénéficieront de la proposition de notre candidate du gel des cotisations sociales pour toute hausse de salaire de 10% jusqu'à 3 SMIC, ce qui leur permettrait d'augmenter les salaires et donc l'attractivité des emplois de pêcheurs.

Il faut ensuite évaluer les relations entre les patrons pêcheurs et Pôle Emploi afin de mieux connaître l'origine des difficultés de recrutement : refus de postulation, offres peu lisibles ou inaccessibles... ?

L'État soutiendra les patrons pêcheurs qui feront l'effort de former demandeur d'emploi qui accepterait un poste sans être formé, notamment par une réduction de l'impôt sur les sociétés.

Emmanuel Macron, La République En Marche

Il faut que l'on travaille avec la filière sur ce sujet, comme cela se fait dans d'autre secteur économique. La formule de l'apprentissage n'est par exemple que très peu proposée par les centres de formation maritime, il faut mieux valoriser ces opportunités.

Mais au-delà, il faut aussi permettre la féminisation des équipages. Nous avons soutenu la création de l'association des femmes pêcheurs, mais il faut aller plus loin.

Valérie Pécresse, Les Républicains

Des solutions de court terme existent, notamment le recours temporaire à de la main d'œuvre étrangère. Ces questions doivent se traiter au cas par cas en fonction des besoins, et avec l'aide des organisations de producteurs. Toutefois, je veux éviter que ces solutions temporaires de court terme affaiblissent la stratégie d'attractivité de long terme que j'ai développée dans ma réponse à la question précédente. Prenons garde à ne pas devenir dépendants d'une main d'œuvre étrangère fluctuante.

Eric Zemmour, Reconquête

Un dispositif de bourse spécifique sera mis en place pour inciter des jeunes chômeurs à passer le CAP matelot, contre un engagement de servir cinq ans à la pêche embarquée à l'issue de leur formation. Cette incitation, qui devra être très largement proposée par Pôle emploi, attirera vers la filière pêche de nouvelles vocations.

Question 13. Les conditions d'emploi des marins pêcheurs dans les différents Etats membres de l'Union Européenne, et plus encore évidemment, au niveau mondial, sont très différentes et sources de concurrence déloyales. Quelles évolutions entendez-vous défendre pour rétablir des conditions de concurrence équitables ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

La réponse passe par la mise en œuvre d'un espace maritime unique européen, qui permettra d'avoir des règles sociales harmonisées et de lutter contre la concurrence déloyale. Les droits des marins seront garantis par un pavillon européen couplé à un système de contrôle européen de ces normes sociales communes de la pêche. Il est à noter que des avancées pour réduire les distorsions de concurrence ont été obtenues, notamment dans le domaine du transport routier, des travailleurs détachés ou de l'application de clauses miroirs. Il importe également de travailler sur des référentiels communs de formation.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

La pêche doit être socialement protectrice pour les personnes qui y travaillent, qu'elles soient françaises, européennes ou ressortissantes de pays hors-Union européenne. Le respect des normes sociales mais aussi l'amélioration de la sécurité à bord demeurent des priorités.

Au niveau international, nous sommes tout d'abord favorables à l'application de clauses miroirs qui permettraient d'imposer que les produits importés dans l'UE respectent les normes européennes, y compris les normes sociales. Nous défendons aussi l'application complète de la convention C188 de l'OIT qui vise à garantir des conditions équitables entre les entreprises de pêche du monde entier. La France doit pousser pour qu'elle soit appliquée par le plus grand nombre d'États. Cela passe aussi, à l'international, par le soutien à des programmes comme celui de Protection sociale pour la pêche et l'aquaculture (SocPro4Fish) de l'Organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO).

Plus généralement, les écologistes défendent une plus grande harmonisation sociale au niveau européen, y compris un mécanisme de salaire minimum européen. Au niveau français, nous souhaitons préserver le régime social des marins (ENIM) qui couvre les risques vieillesse, décès, accident du travail et maladies professionnelles, maladie, maternité et invalidité.

Marine Le Pen, Rassemblement National

Nous sommes des adversaires résolus du *dumping* social. Tout navire battant pavillon d'un pays étranger et ayant des équipages soumis à des législations trop éloignées de la législation française devront payer des droits de pêche dissuasifs et modulables dédiés à un fonds administré par les professionnels de la pêche et dont les objectifs seront décidés par les Organisations Professionnelles.

Il est également nécessaire d'avoir une législation qui permette un étiquetage et une information du consommateur plus précise et complète pour que l'acte d'achat soit éclairé.

La commande publique privilégiera la commande locale de produits français. Les collectivités et les administrations doivent faire preuve de patriotisme économique.

Emmanuel Macron, La République En Marche

C'est essentiel. Nous renforcerons notre influence dans les organisations internationales afin de réviser les traités en matière de travail en mer et de lutte contre le *dumping* social.

Valérie Pécresse, Les Républicains

Les pouvoirs publics doivent intervenir à trois niveaux :

- (1) Harmoniser les standards de sécurité et de conditions de travail. Il est pour cela essentiel que les différentes conventions internationales relatives à ces enjeux soient signées, transposées et appliquées par un maximum d'États.
- (2) Lutter sans relâche contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée au niveau international afin d'éliminer les pratiques dévastatrices de certaines flottes d'États tiers.
- (3) Imposer des obligations de transparence et de traçabilité aux produits importés sur le marché européen afin d'établir des conditions de concurrence équitables avec les produits européens. Cela passe notamment par une révision du règlement européen de 1996 sur les normes de commercialisation des produits de la pêche.

Cependant, n'oublions pas que la question des normes sociales différentes appliquées dans les États membres est très délicate et difficile à résoudre en l'absence d'une compétence de l'Union dans ce type de matières.

Eric Zemmour, Reconquête

Le dumping social intra-européen doit cesser. J'exigerai la mise en application par tous les Etats-membres des normes internationales du travail et de la formation. Il n'est pas admissible que la communautarisation des eaux et la liberté de circulation des travailleurs ne s'accompagnent pas de cette harmonisation, qui ne doit plus pénaliser les marins français.

Au niveau international, avec nos partenaires européens, j'entends profiter de la fin de la présidence française de l'Union européenne, en mai et juin 2022, pour faire avancer les négociations sur la pêche à l'OMC. Il faudra aussi obtenir la mise en place de normes de consommation qui interdisent l'accès au marché européen de produits de la mer dont la production ne respecte pas des normes sociales et environnementales comparables à celles de l'Union européenne.

Question 14. Quels dispositifs prévoyez-vous pour accompagner ces jeunes pêcheurs à développer leurs activités ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

La priorité, c'est de permettre aux pêcheurs de se projeter à long terme en donnant un avenir durable à la pêche. Cela passe par une gestion rigoureuse de la ressource et des actions résolues visant à rétablir la biodiversité des océans, sans lesquelles il n'y aura plus de pêche possible. En complément, les initiatives à prendre concernent principalement les aides à l'investissement en raison notamment du coût élevé d'acquisition de l'outil de travail et de la frilosité des établissements bancaires. Des aides à l'installation prévues par les Régions doivent être harmonisées. Ces aides doivent être différenciées dans la mesure où le modèle économique semble évoluer entre la pêche artisanale, d'une part, et la pêche hauturière (navire de plus de 16 mètres), d'autre part.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

(voir réponse à la question 11)

Marine Le Pen, Rassemblement National

L'attractivité du secteur repose ainsi sur la qualité de son dispositif de formation, mais aussi sur la valorisation auprès des jeunes et du grand public des valeurs attachées à cette profession. L'objectif, ici, est de faciliter l'accession de jeunes patrons à la propriété de navire dans le cadre d'une transmission progressive de la propriété et de l'accompagner dans son projet.

Il faut savoir que, de tous les fonds structurels d'investissements européens, le FEAMP(A) est le plus sous-utilisé par la France. Au cours de la période 2014-2020, sur une enveloppe FEAMP de 588 millions d'euros, moins de la moitié de cette somme faisait l'objet d'un engagement juridique fin 2019. Beaucoup de professionnels du secteur de la pêche et de l'aquaculture français, et notamment les jeunes, auraient pu être bénéficiaires potentiels de ces sommes et en ont raté l'occasion du fait que le FEAMP s'est révélé trop difficile d'accès (montages trop compliqués à réaliser, manque de suivi et d'encadrement des dossiers, insécurité juridique des opérateurs, etc)

Au lieu de tenter de légiférer en faveur d'une meilleure utilisation de ces fonds avec le nouveau FEAMPA 2021-2027, la Commission européenne a décidé d'en compliquer encore l'accès. Elle a en effet proposé un acte délégué définissant la recevabilité des demandes de financement FEAMPA émanant du secteur de la pêche. Or, cette nouvelle proposition - par ailleurs récemment refusée par le Parlement européen - renforcerait drastiquement et sans explication les conditions d'irrecevabilité des demandes soumises par les pêcheurs. Nous ferons tout à l'inverse pour faciliter l'accès de nos pêcheurs aux fonds européens qui leur sont dédiés.

Emmanuel Macron, La République En Marche

Les aspects formation et attractivité ont déjà été évoqués plus haut. Le renouvellement de la flotte, avec des bateaux moins carbonés, plus modernes, et du confort essentiel, est un autre levier.

Valérie Pécresse, Les Républicains

J'ai abordé ce point dans ma réponse à la question 11

Le soutien aux jeunes pêcheurs, pour être efficace, doit être multidimensionnel et porter notamment sur la formation (initiale et continue), l'aide au financement de l'acquisition des navires et l'allègement des charges.

Encore plus fondamentalement, s'agissant d'une activité très réglementée, il importe d'offrir aux jeunes pêcheurs des perspectives de long terme en leur garantissant un accès continu à la ressource à travers une approche pluriannuelle par l'UE de la définition des possibilités de pêche - tant dans les eaux européennes que dans les eaux de pays tiers (y compris le Royaume-Uni) à travers des accords internationaux.

Eric Zemmour, Reconquête

Dans le cadre de la réorientation des fonds publics de la politique de la ville vers les zones rurales, j'aiderai à l'installation des jeunes dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Je favoriserai le modèle des armements artisanaux coopératifs qui permettent de lancer les jeunes dans des conditions sécurisantes.

Chaque CRPMEM devra aussi réserver une petite fraction de licences régionales supplémentaires pour bénéficier aux jeunes pêcheurs qui ont débuté leur activité il y a moins de trois ans.

Enfin, dans le cadre de la révision de la directive sur la taxation des produits énergétiques, je m'opposerai à ce que la fin de l'exemption pour le gazole pêche sans période transitoire, à moins qu'elle ne soit aussi longue que celle prévue pour le secteur aérien : 10 ans.

Question 15. Plus spécifiquement, quelles mesures prévoyez-vous pour faciliter la transmission et l'acquisition des navires ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

Le FEAMPA prévoit la possibilité de soutenir les premières acquisitions de navires par les jeunes pêcheurs ; ce volet doit être priorisé dans la mise en œuvre du fonds. Des aides additionnelles visant le renouvellement de la flotte, telles qu'évoquées dans d'autres questions, doivent également permettre d'appuyer la transmission de navires. Il s'avère indispensable d'apporter des garanties bancaires, aussi la mise en place d'un Prêt Garanti par l'État spécifique au secteur sera examinée. Un appui sera également apporté aux Coopératives d'Armement.

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

(voir réponse à la question 11)

Marine Le Pen, Rassemblement National

Il est nécessaire de maintenir les aides au rachat et à la rénovation pour les pêcheurs de moins de 40 ans qui souhaitent faire l'acquisition d'un navire. Par ailleurs, pour toute transmission d'une entreprise de pêche qui n'armerait qu'un seul navire, nous proposons d'inclure un régime dérogatoire à l'article 787C du Code des Impôts qui permettrait de sortir tout ou partie de la valeur du navire de pêche de

la prise en compte de la valeur de l'entreprise. Dans un contexte de hausse des prix des navires aussi bien neuf que d'occasion, cette disposition aurait deux avantages. D'abord, éviter une surfiscalisation d'un actif qui coûte aujourd'hui plusieurs centaines de milliers, et même le plus souvent, des millions d'euros. Ensuite, permettre de dégager une marge financière, si le navire transmis est trop ancien, pour en changer.

Il faut également simplifier la réglementation pour permettre l'octroi de subventions plus rapides, surtout pour l'acquisition de navires moins gourmands en énergies. Les pêcheurs doivent être en mer, et non passer leur temps à remplir des dossiers administratifs.

Emmanuel Macron, La République En Marche

Nous avons des mesures directes et indirectes dans le FEAMPA qui accompagnent ces processus. Cela fait partie des mesures les plus utilisées, si ce n'est la plus utilisée. Mais la confiance des jeunes s'acquiert surtout en leur proposant des conditions d'installation et des perspectives d'avenir qui favorisent l'investissement. En complément, il faut s'appuyer sur la BPI pour financer le secteur de la pêche pour faciliter la reprise. C'est tout le sens du plan pêche durable que nous proposons, car c'est un métier autant qu'un navire qui se transmet !

Valérie Pécresse, Les Républicains

En premier lieu, j'activerai la mesure du FEAMPA permettant à un jeune pêcheur d'acquérir un navire d'occasion de moins de 24 mètres.

Cela n'est cependant pas suffisant car la transmission et l'acquisition de navires n'est pas uniquement une question financière. La décision de s'installer dans le secteur dépend en grande partie des perspectives de rentabilité escomptées. Sur ce point, je vous renvoie à ma réponse à la question 11.

Le renouvellement générationnel et le renouvellement de la flotte doivent aller de pair. Installer des jeunes pêcheurs dans de vieux bateaux ou de vieux pêcheurs dans des bateaux neufs n'aurait pas de sens.

Eric Zemmour, Reconquête

Le coût du navire de pêche pèse très lourd dans la structure économique d'une entreprise. C'est un frein à l'installation des jeunes. La structure coopérative, outre l'appui et le conseil délivré au jeune patron, permet de porter et d'accompagner la transmission ou l'acquisition d'un navire, avec la possibilité à terme de devenir indépendant. Si ces coopératives rencontraient des difficultés de financement, des incitations fiscales sur des produits de placement comme les Sociétés de Financement de la Pêche artisanale (SOFIPECHE), qui ont malheureusement été abandonnées, pourraient être remises en vigueur.

Question 16. Vieillissante, une partie de la flottille française est menacée d'obsolescence, dans un contexte de coût croissant de l'énergie. Quelles sont vos propositions pour soutenir la modernisation et le renouvellement des navires ?

Anne Hidalgo, Parti Socialiste

La modernisation de la flotte de pêche est un impératif, tant au niveau écologique qu'au niveau social. Les pêcheurs français méritent des outils de travail plus modernes, plus sûrs, et plus sobres. Le déploiement du volet « investissements dans la flotte » du FEAMPA doit permettre de réaliser cet effort tout en respectant les normes européennes visant à favoriser une pêche durable et la

restauration et la conservation des ressources biologiques aquatiques. Il est ainsi indispensable d'imaginer un plan de renouvellement de flotte comme il avait été imaginé en 2015 (garanties financières, exonération des plus-values de cession sur les sociétés de pêche...).

Yannick Jadot, Europe-Ecologie-Les Verts

Il est important de procéder au renouvellement et à la modernisation des navires de l'UE. Si des financements publics s'avèrent nécessaires pour accompagner cette modernisation, ceux-ci doivent s'accompagner d'exigences fortes en matière d'émissions de gaz à effet de serre et qu'elle soit particulièrement encadrée afin que la modernisation de la flotte ne conduise pas à une augmentation de l'effort de pêche et à une surpêche. De telles subventions non encadrées pourraient alors être considérées comme des subventions néfastes, auxquelles nous nous opposons catégoriquement.

Marine Le Pen, Rassemblement National

Le vieillissement de la flotte est un problème qu'il faut traiter d'urgence, particulièrement dans les Outre-Mer. Il est nécessaire, d'abord, de porter une modification du règlement européen qui sert à calculer la jauge, afin de distinguer entre la surface qui sert à augmenter la puissance de pêche, et la surface ayant une utilité autre. Ce qui permettrait d'améliorer nettement le confort des équipages embarqués sur les navires, d'installer du matériel plus sécurisé et donc de soulager aussi bien le corps que l'esprit des pêcheurs.

Le soutien à la l'acquisition des navires doit être renforcé afin de permettre à de jeunes pêcheurs de s'installer. Il est nécessaire d'établir une prime à la casse pour les navires trop anciens et ainsi favoriser le renouvellement de la flotte.

Emmanuel Macron, La République En Marche

La flotte française se caractérise en effet par des navires vieillissants. A court terme, la priorité est de maintenir les activités de pêche pour garantir les approvisionnements et l'activité. Le niveau élevé des prix des carburants, ainsi que l'importante volatilité, ont des conséquences majeures sur le secteur de la pêche pour lequel il s'agit d'un poste de coût important. A ce titre, la réduction de 15 centimes d'euros par litre du prix du carburant au 1er avril et pour 4 mois constitue une première réponse concrète et rapide face à cette hausse. En complément, le Gouvernement met en place un soutien économique supplémentaire, qui prend la forme d'une prise en charge des cotisations sociales patronales versée depuis le budget d'action sanitaire et sociale de l'ENIM abondé à due proportion. Au total, ces soutiens économiques représentent une aide équivalente à une baisse de 35 centimes d'euros par litre de carburant depuis le 17 mars.

A plus long terme, je sais que les professionnels ont exprimé une forte attente pour l'accompagnement du renouvellement de leurs navires, afin de les rendre plus propres, plus sûrs et plus confortables. La ministre de la Mer a proposé des pistes d'action dans le cadre du plan d'action pêche durable. L'objectif fixé est de 25% de navires de pêche modernes et décarbonés en 2030. Il nous faut faire bouger l'Europe sur ce sujet.

Valérie Pécresse, Les Républicains

Des investissements sont nécessaires au niveau de la modernisation des navires existants et au niveau de l'entrée dans la flotte de nouveaux navires.

En ce qui concerne la modernisation, la priorité d'investissement est l'efficacité énergétique, la remotorisation, l'acquisition d'engins de pêche plus sélectif, et la sécurité. Je déploierai toutes les aides disponibles pour ces investissements, notamment dans le cadre du FEAMPA.

La question de l'entrée dans la flotte de nouveaux navires est plus complexe car elle se heurte à des contraintes réglementaires en matière d'entrée et de sortie de capacité de pêche. Concrètement, nous pouvons faire entrer de la nouvelle capacité (quantifiée en jauge brute et en puissance motrice) uniquement si une capacité équivalente a été préalablement retirée. Je ne remets pas ce principe en cause mais nous devons le mettre en œuvre de façon souple. Nous le pouvons ! Chaque État membre a en effet une marge de manœuvre pour gérer son « stock » de capacité. Nous devons donc commencer par identifier avec le secteur où se trouve la capacité inutilisée ou sous-utilisée, quels sont les futurs projets de sortie de flotte, et où se trouvent les besoins de nouvelle capacité. Cela nous permettra de planifier des réallocations de capacité dans la flotte pour permettre l'entrée de nouveaux navires là où les perspectives économiques sont favorables.

Eric Zemmour, Reconquête

Comme évoqué plus haut, je crois que l'accès à notre marché doit se payer pour rétablir une saine concurrence. Les sommes versées pour vendre du thon, du saumon ou des crevettes importés aux consommateurs européens viendront abonder le FEAMPA dont je souhaite qu'il soutienne très rapidement des projets de modernisation de la flotte.

La taille et la forme des navires de pêche va évoluer pour permettre des modes de propulsion nouveaux, plus économes et moins polluants. La transition va prendre plusieurs années : l'investissement du FEAMPA sur des projets innovants doit être à la hauteur de l'enjeu.